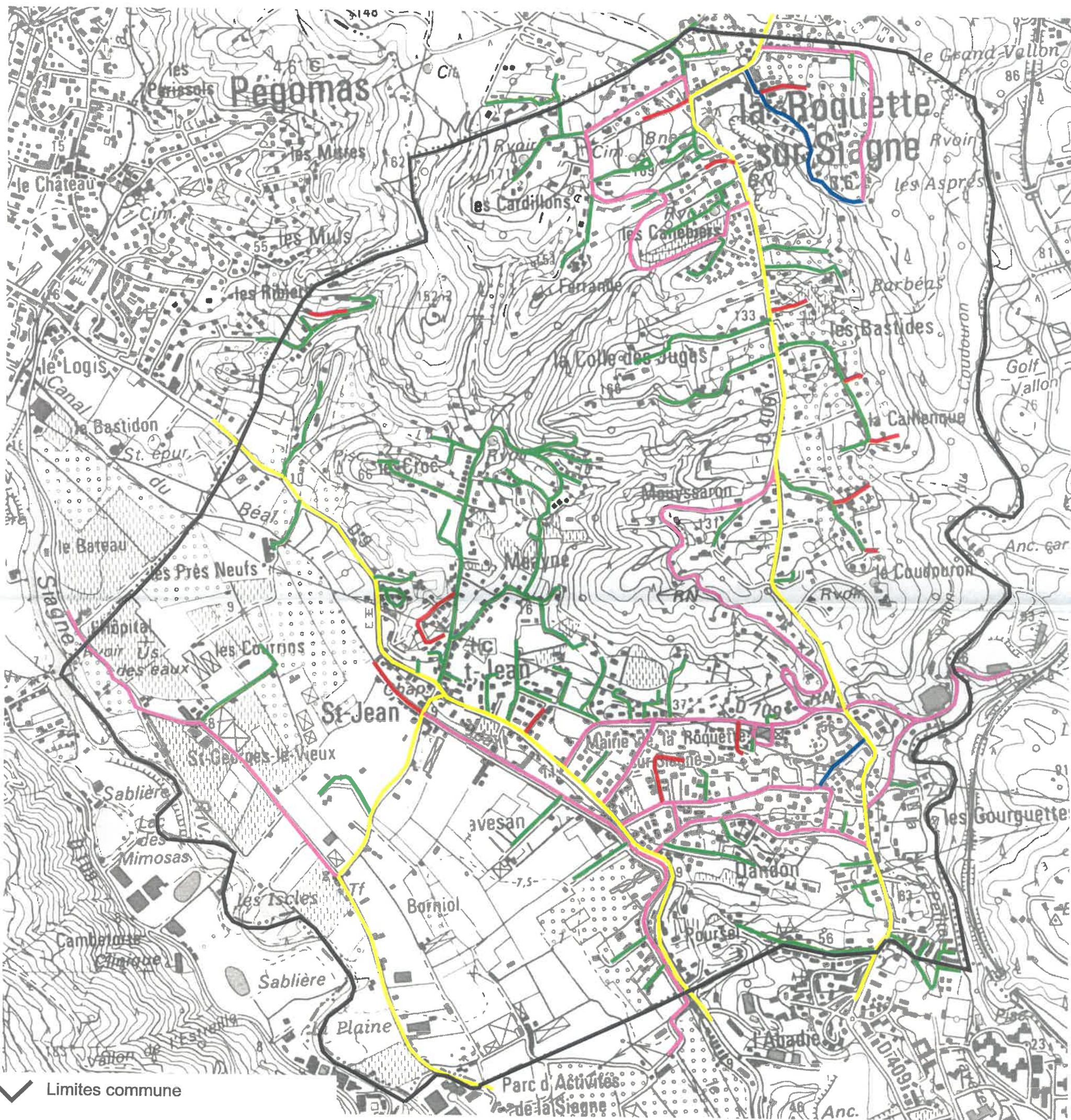




Commune de LA ROQUETTE SUR SIAGNE
Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt
Carte des enjeux d'équipement (voirie)



— Limites commune

- Voie principale (double issue, largeur supérieure à 5 mètres)
- Voie secondaire (double issue, largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite (double issue, largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie sans issue (largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite sans issue

Document annexé à l'arrêté préfectoral portant approbation du Plan de Prévention du Risque Incendies de Forêts sur la commune de La Roquette sur Siagne

EDR25 IGN

01 JUL. 2009

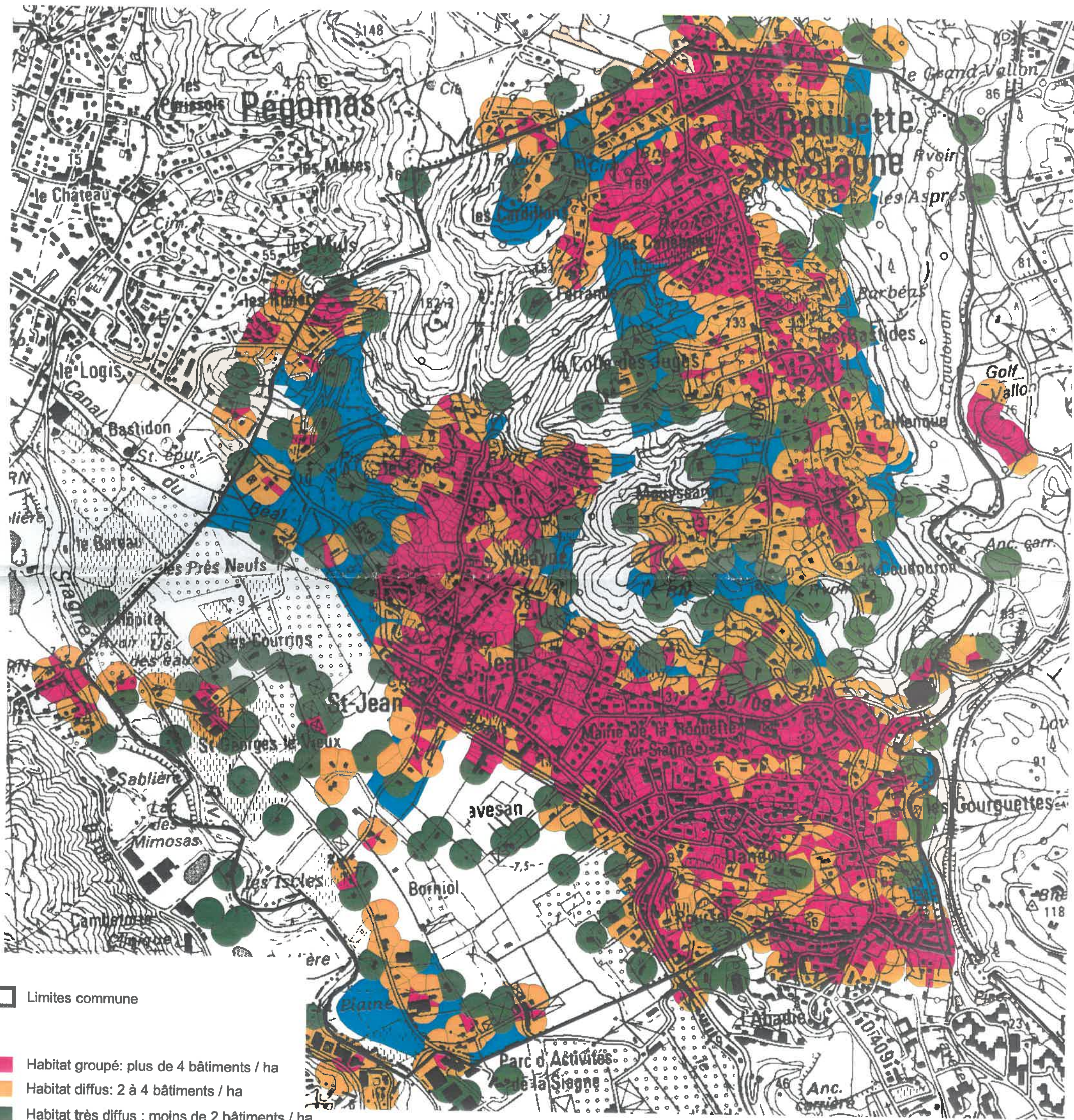
0 100 200 300 400 500 Mètres

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Benoît BROCARD



Commune de LA ROQUETTE SUR SIAGNE
Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt
Carte des enjeux d'occupation du sol



- Limites commune
- Habitat groupé: plus de 4 bâtiments / ha
- Habitat diffus: 2 à 4 bâtiments / ha
- Habitat très diffus : moins de 2 bâtiments / ha
- Zone constructible au P.O.S (hors NC et ND)

EDR25 IGN

Document annexé à l'arrêté préfectoral portant approbation
du Plan de Prévention du Risque Incendies de Forêts
sur la commune de La Roquette sur Siagne

01 JULI 2009



[Signature]